

(v.f.) du hansard, numéro du 12 octobre, où le très honorable premier ministre dit:

Dans des conditions de vente avantageuses et avec un prix maintenu sans interruption au-dessus du coût de production, le Canada peut compter sur une production éventuelle...

Cette production éventuelle est synonyme d'achats ou de ventes de porcs à terme.  
...de 8,500,000 porcs vers 1937...

Alors que nombre d'entre nous ne seront plus, de même qu'un bon nombre de porcs. ...ce qui le mettrait en mesure d'exporter 300 millions de livres de bacon et 10 millions de porcs vers 1942. ou d'exporter, dans l'ensemble, 500 millions de livres de bacon et de jambon.

Voilà qui représente une quantité considérable, énorme, de porcs, de bacon et de jambons. Au cours des dernières fins de semaine, il m'a été donné de rencontrer des cultivateurs de maintes régions d'Ontario et de Québec et je constate que parmi les cultivateurs on lit le hansard avec beaucoup d'intérêt. Ils lisent les discours de tous les membres de cette Chambre, et surtout ceux du très honorable député qui dirige le Gouvernement. Ils ont cherché à lire entre les lignes du passage que je viens de citer afin de voir ce que le très honorable premier ministre voulait dire par "production éventuelle de porcs". Ils m'en ont demandé une explication et j'ai donné la même aux cultivateurs de l'Ontario et de Québec. Je leur ai dit: Supposons que Jos. désire emprunter \$500. Il s'adresse au gérant de la banque qui lui demande: "Que pouvez-vous donner en garantie?" Et Jos. de répondre: "Je puis vous offrir une garantie de première classe, quelque chose d'aussi bon que les meilleures valeurs, et c'est le nombre de porcs que je pourrai avoir dans cinq ans, c'est-à-dire les porcs que je posséderai en 1937". Puis, un autre m'a demandé: "Que pourrais-je faire pour obtenir \$1,000?" "Je lui ai répondu que la chose était facile, qu'il n'avait qu'à se rendre chez le gérant de la banque et à lui offrir en garantie le nombre de porcs qu'il pourrait posséder dans dix ans. "Oh!" me dit-il avec humour, "écrivez-moi donc cela sur un morceau de papier et je vais aller en parler au gérant de la banque".

Si les cultivateurs, monsieur le président, ont tant de difficultés à surmonter à l'heure actuelle, c'est parce que les prix de leurs produits agricoles sont trop bas. Le situation est tellement grave que dans un canton, tout près d'ici, les cultivateurs doivent \$75,000 de taxes non payées. Pourront-ils réussir à acquitter ces arriérés avec la valeur des porcs qu'ils pourront posséder plus tard? Je n'en sais rien, mais la chose me semble plutôt douteuse. La

[M. Pouliot.]

prospérité devait revenir, mais comme cette dame ne s'est pas remontrée j'espère que le Gouvernement prendra des moyens plus appropriés pour aider les cultivateurs et ne se contentera plus de leur offrir la perspective de posséder plus tard un grand nombre de porcs.

M. SPEAKMAN: J'ai oublié, au sujet du prix d'importation, un point des plus important. Ceux qui connaissent bien cette industrie savent que lorsqu'un petit excédent de produits à exporter reste sur notre marché sans que nous ayons les moyens voulus de le vendre, le prix de ce produit chez nous s'en trouve considérablement déprécié. Ainsi, l'an dernier, pendant les deux mois d'août et de septembre la moyenne du prix du porc a baissé de 8 à 4 cents la livre au Canada. Rien n'a modifié la situation pendant cette période, si ce n'est que notre production a été un peu plus considérable et que, par conséquent, l'excédent d'environ 5 p. 100 des produits à exporter est resté sur notre marché. L'avantage de pouvoir exporter ce surplus se fait sentir non seulement dans le prix que vous recevez pour cet excédent de produits exportables, mais encore dans le fait plus important encore que le marché domestique se trouve ainsi débarrassé d'une quantité de produits dont nous n'avons pas besoin. Il me semble que le fait d'avoir à notre disposition un marché ouvert où nous pouvons écouler cet excédent de produits exportables, même si le prix n'en est pas des plus attrayant, produit un effet bienfaisant qui tend à stabiliser les prix que nous recevons pour le bien plus grand nombre d'animaux vendus au Canada. Nous ne devons pas perdre ce point de vue quand nous étudions l'exportation des produits du porc et autres de ce genre, d'autant plus que, depuis quelques années du moins, la quantité exportée ne représente qu'un faible pourcentage de toutes nos ventes.

M. SANDERSON: Monsieur le président, j'ai lu dans les journaux de ce matin que l'honorable Howard Ferguson, haut commissaire canadien à Londres, avait déclaré, — c'est samedi, je crois, — que grâce aux dispositions de l'article 6 de ce traité, l'industrie du porc au Canada allait enrichir tous les cultivateurs canadiens d'ici un an ou deux. Je voudrais demander au ministre du Commerce (M. Stevens) s'il est possible que le haut commissaire possède des renseignements que le ministre ne connaît pas lui-même. Aucune réponse.

L'hon. M. STEVENS: Monsieur le président, cette manière d'agir n'est pas juste. Mon honorable ami sait très bien que tant qu'il reste debout je n'ai pas le privilège de